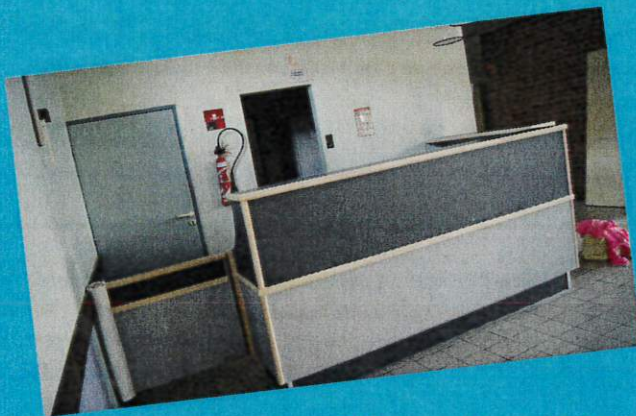


D  
O  
M  
P  
I  
E  
R  
R  
E

# Le JOURNAL de notre VILLAGE



SEPTEMBRE 2021



Rénovation du bar de la salle des fêtes



Remplacement des fenêtres de la salle de musique



Peinture des garde-corps de la rivière

## *Le mot du Maire*

*Chers Dompierroises et Dompierrois,*

*Nous entrevoyons enfin le bout du tunnel.*

*Nous allons retrouver la convivialité qui nous a beaucoup manqué, mais restons vigilants et soyons prêts à toute éventualité.*

*J'espère que beaucoup d'entre vous ont pu trouver le soleil qui n'a guère brillé chez nous, mais nous avons été préservés des catastrophes de certaines régions.*

*J'ai une pensée pour toutes ces familles durement touchées.*

*Nos écoliers ont repris leurs études avec une nouvelle directrice à Dompierre, en l'occurrence, Madame Aurélie Janot professeur des écoles en maternelle à qui nous souhaitons la bienvenue dans l'exercice de son nouveau poste.*

*Le nombre d'enfants reste faible et j'espère que de nouvelles familles viendront s'installer dans notre commune.*

*Les activités sportives reprennent et la vie associative va redonner, je l'espère, un peu de vie. N'hésitez pas à contacter la mairie pour connaître les disciplines dompieroises et les coordonnées des encadrants ou regardez sur notre site internet «dompierre sur helpe»*

*Les sanitaires de la salle des fêtes et son bar sont rénovés par l'entreprise CERRI. Nous avons commencé un gros entretien de nos bâtiments communaux avec le début du remplacement de portes et fenêtres des salles de musique, de mon bureau actuel et allons poursuivre avec l'église, les toilettes près de l'église et salle des fêtes. Vous retrouverez les détails dans les comptes rendus de nos réunions de conseil.*

*Je vous signale au passage que nous sommes en capacité financière de réaliser ces travaux importants grâce aux subventions du Département et de l'Etat.*

*Le remplacement des garde-corps de la rue du Calvaire sera effectué par le Département courant octobre et les travaux d'assainissement suivront.*

*Veillez ne pas perdre patience en acceptant les conditions de circulation qui seront difficiles. Je vous remercie.*

*Notre personnel fut débordé par la végétation qui n'a cessé de pousser comme nous ne l'avions jamais vue. Les tontes, le débroussaillage furent intenses. Je les félicite pour leur travail incessant dans des conditions difficiles.*

*Notre salle de mariage de la mairie va faire peau neuve avec le travail effectué par notre personnel.*

*Je regrette la fermeture du cabinet médical de notre médecin qui a pris sa retraite et lui souhaite une longue vie paisible. A 78 ans, c'est bien mérité.*

*Pour la énième fois, je demande de respecter les arrêtés pour lutter contre les nuisances sonores ainsi que de faire preuve de civisme.*

*Lors d'éventuels conflits, essayer de trouver des solutions amiables car il y a toujours une solution, et vous en remercie.*

*La prochaine fête en dehors du Rallye Charlemagne, sera celle de la commémoration du 11 novembre. Je vous invite à venir nombreux.*

*Merci d'avoir le plaisir de vous y retrouver.*

***Nous travaillons à l'idée de créer un spectacle avant Noël.***

*Bien à vous.*

*Le Maire,*

*Jean-Pierre LIBERT.*



**Travaux subventionnés dans le cadre de l'Aide  
Départementale aux Villages et Bourgs 2020.**

**Travaux de réhabilitation partielle des différents bâtiments communaux**

**Montant total des travaux : 68 631.00 €**



Remplacement des portes et fenêtres des locaux : danse, école et salle de répétitions de musique

Escalier mairie

Remplacement de la porte de l'église

Remplacement des portes sanitaires tout public et handicapés attenants à l'église

Garde corps mairie

Portail et portillon football

Remplacement des châssis de fenêtres et portes de la salle des fêtes

**Montant total de la subvention départementale : 34 315.50 €**





# Les infos de la mairie

## HORAIRES DE LA MAIRIE

La mairie est ouverte du **lundi au vendredi de 8h30 à 12h00**.

## PARKING DE LA MAIRIE

Le stationnement devant la mairie est interdit aux heures et jours d'ouverture de celle-ci hormis pour les citoyens s'y rendant.

## REGLEMENTATION CONCERNANT LES CLOTURES

Conformément au PLU (Plan Local d'Urbanisme) de notre commune :

La hauteur des clôtures est limitée à 1.60 mètre en front à rue et à 2 mètres sur les clôtures séparatives.

## RAPPEL POUR LA CANTINE

Nous vous rappelons que la gestion des tickets de cantine vous incombe et que **nous n'acceptons plus aucun ticket en mairie ni déposé dans la boîte aux lettres**.

Vos enfants ou vous-mêmes devez les mettre dans les boîtes destinées à cela **à l'école**.

La vente des tickets de cantine a lieu le

**Lundi, Mercredi et vendredi de 8 h45 à 12 h**

## CIRCULATION RUE DES ECOLES

Conformément à la législation, la circulation rue des écoles est **interdite** sauf pour les riverains ou les livraisons. Les parents ne sont pas autorisés à amener ou reprendre leur enfant à l'école avec leur véhicule aux heures d'entrées et de sorties de celle-ci.

Aucune dérogation ne sera accordée.

## ENQUETE STATISTIQUES SUR LES LOYERS ET LES CHARGES

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalise, du 22 septembre au 16 octobre 2021, une enquête sur les loyers et les charges.

L'enquête a pour objectif d'évaluer l'évolution trimestrielle des loyers ; l'indice ainsi calculé est intégré des prix à la consommation.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remerciant par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

# Horaires d'ouverture AGENCE COMMUNALE

**Du lundi au Vendredi**

8h30 – 11h30

**Samedi**

9h00 – 11h00

-----

**Heures limite de dépôt  
Courriers et colis**

Du lundi au vendredi : 11h30

Samedi : 11h00





# COMMUNE DE DOMPIERRE-SUR-HELPE

DEPARTEMENT du NORD  
ARRONDISSEMENT D'AVESNES/HELPE - CANTON D'AVESNES/HELPE

13, Le Village - BP 2  
59440 DOMPIERRE-SUR-HELPE  
Tél. : 03.27.61.04.11  
Fax. : 03.27.61.44.39  
[mairie@dompierrezurhelpe.fr](mailto:mairie@dompierrezurhelpe.fr)

## ARRETE MUNICIPAL RELATIF A LA LUTTE CONTRE LES BRUITS DE VOISINAGE Annule et remplace l'arrêté du 19.05.2008

Nous, Jean-Pierre Libert, Maire de la commune de Dompierre sur Helpe,

Vu la loi du 31 décembre 1992 et ses décrets d'application,  
Vu le code général des collectivités territoriales,  
Vu le code de la santé publique,  
Vu le Code de l'environnement et notamment les articles L571-1 et suivants,  
Vu les articles R610-5 et R-623-2 du nouveau code pénal,

Vu l'arrêté préfectoral relatif à la lutte contre les bruits de voisinage,

### ARRETE

**Article 1** : Les travaux de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, toutes machines mécaniques de motoculture, ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 19 h 00,
- les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 00,
- les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00.

**Article 2** : Des dérogations exceptionnelles pourront être accordées s'il s'avère nécessaire que les travaux considérés soient effectués en dehors des heures et jours autorisés à l'alinéa premier.

**Article 5** : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Madame la Sous-Préfète de l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe,
- Monsieur le commandant de la Brigade de Gendarmerie d'Avesnes-sur-Helpe

Fait à Dompierre-sur-Helpe,

Le 18 juin 2021

**Le Maire,**

**Jean-Pierre LIBERT**

Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Lille dans le délai de deux mois à compter de son affichage.



## Pollution

Lors des fortes pluies cet été, une citoyenne dompieroise à découvert une odeur d'hydrocarbure dans sa cave.

Cette odeur provenait de l'eau qui ruisselait sur les murs de cette cave.

A proximité existe un puits rempli d'eau qui est devenue impropre pour toute utilisation, y compris pour l'arrosage des plantes.

Je souhaite que chacun d'entre nous prenne les précautions qui s'imposent avec tous les produits polluants que nous utilisons fréquemment.

Tout rejet dans la nature est dangereux et interdit. Il se traduit à terme par une pollution et quelquefois, bien loin de l'endroit où il a été déposé.

La protection de nos sols, de notre nature est aujourd'hui plus qu'hier encore, une précaution indispensable pour la survie de notre planète.

Merci de votre compréhension.



## **COMPTE-RENDU DE LA SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MAI 2021.**

**Présents** : Jean-Pierre Libert - Hélène Darly—Sabrina Boizet- Jacky Hocquet- Christophe Marissal- Alain Basly-Philippe Dufrenne- Patrick Douai-Alexandre Liénard- Jean Marc Meurant-Jean Pierre Bertrand-

**Absents excusés** : Michel Picavet- Alain Macaret-Louis Bertrand (1 pouvoir) -Paulin Lescut

**Absent** :

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18 heures 30.

### **1) Secrétaire de séance :**

A été nommé secrétaire de séance Philippe Dufrenne

**Votants : 12**

**Exprimés : 12**

**Pour : 12**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

### **2) Délibération pour produit amendes de police :**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il souhaite faire une demande de subvention pour implanter un ralentisseur trapézoïdal rue Charles Desquillet à proximité du cimetière avec l'aval du département.

Une voiture est passée au travers de la haie d'un riverain et s'est arrêtée à quelques mètres d'un trampoline.

Suite à cet accident le sujet a été examiné lors d'une réunion de la commission des travaux.

Un devis a été demandé à l'entreprise TP Descamps d'un montant de 14 052.00€ HT subventionné à hauteur de 75% si accord de la commission départementale soit un reste à charge pour la commune de 3513.05€ HT.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal leur accord.

**Votants : 12**

**Exprimés : 12**

**Pour : 12**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

### **3) Délibération projet de compétence mobilité 3CA :**

Monsieur le Maire fait lecture de la délibération de la 3CA pour la prise de compétence mobilité. L'objectif est de pouvoir mettre en place si nécessaire et après une étude approfondie un moyen de transport pour rendre service à la population de territoire pour des besoins essentiels et dans des conditions bien encadrées.

Après explications diverses dont notamment celle que les projets éventuels seront ultérieurement développés.

Aucune somme ne sera dépensée sans l'aval des communes.

**Votants : 12**

**Exprimés : 12**

**Pour : 12**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

#### **4) Vente du 3<sup>ème</sup> hall des ateliers techniques :**

Monsieur le Maire indique au conseil municipal qu'à la demande de Monsieur Fourdrignier qui occupe aujourd'hui pour le compte de Ludipro le hall de 1100m<sup>2</sup> (3<sup>ème</sup> hall) en février 2019 nous avons accordé la possibilité d'acheter le hall concerné pour la somme 100 000€ avec le conseil municipal précédent.

Les démarches ont été commencées avec le notaire Maître Deltour.

Le hall est occupé en partie par EMDB (Medhi Liénard). Celui-ci est informé et quittera les lieux quand il le souhaitera.

Dans le contrat de vente est prévue la reprise du locataire en place.

Il a été convenu également qu'une aire de stockage serait à délimiter et actée à l'arrière du bâtiment. Cette aire ne serait pas vendue. Elle nous sera restituée intégralement et dans l'état naturel avant sa clôture.

Lors d'une éventuelle cessation d'activité, le terrain nous reviendrait de droit. Il reste à définir sa surface exacte et les clôtures seront à sa charge. Aucun débordement ne serait alors permis car c'est aujourd'hui envahissant.

Le hall n'est doté d'aucun fluide (gaz, eau, électricité et sanitaire). Ces arrivées sauf le gaz sont prévues à nos frais jusqu'aux abords du hall.

Le dossier a été mis à l'écart dû au Covid19. Monsieur Fourdrignier ne pouvait plus acheter sans connaître l'issue de la crise sanitaire.

A ce jour, il se sépare de son associé qui constitue Ludipro. Monsieur le Maire a rencontré Monsieur Fourdrignier le 26 avril 2021 qui souhaite toujours acheter le hall dans les conditions initialement prévues.

Monsieur le Maire voudrait avoir l'avis du nouveau conseil municipal sur le prix fixé en 2019.

Après débats et explications diverses les membres du conseil à l'unanimité souhaitent reconduire les décisions prises antérieurement.

**Votants : 12**

**Exprimés : 12**

**Pour : 12**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

#### **5) Organisation du bureau de vote les 20 et 27 juin 2021 :**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les élections départementales et régionales auront lieu à la salle des fêtes et les 2 bureaux y seront implantés.

Un protocole strict est obligatoire pour respecter les mesures sanitaires sera mis en place.

Le nombre d'assesseurs par bureau sera de 3.

Le nombre d'électeurs sera limité à 3 par bureau.

Les bureaux doivent être tenus par des personnes vaccinées, avoir fait un test PCR 48h avant ou sera tenue d'effectuer un auto test avant la prise en charge de son poste.

#### **6) Fauchage des bas-côtés :**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'un de nos employés est en arrêt maladie et que l'une de ses fonctions était le broyage des accotements,

De ce fait, Monsieur le Maire indique qu'il a demandé des prix à 3 entreprises pour effectuer le travail. Seules 2 ont répondu pour effectuer le fauchage.

Afin de préserver la faune et la flore il est souhaitable de ne faire qu'une passe de broyage fin mai et 2 passes en septembre octobre,  
La longueur de nos routes concernées est de 19.5 km.

Montant des devis par les 2 entreprises pour effectuer une passe est de :

- David : 1053.00€
- TSE : 460.20€

Ce qui représente un coût total annuel par l'entreprise David de  $1053.00 \times 3 = 3159€$  HT.  
Ce qui représente un coût total annuel par l'entreprise TSE de  $460.20 \times 3 = 1380.90€$  HT

La commande a été passée à l'entreprise TSE.

Nous déciderons ultérieurement de continuer le broyage de cette façon en fonction de la qualité du travail.

Les coûts sont intéressants pour la commune.

#### **7) Créances éteintes :**

Monsieur le Maire fait lecture du mail de Madame Bailly trésorière d'Avesnes sur Helpe concernant le locataire qui occupait le 1<sup>er</sup> hall du CD124.

Celui-ci a un impayé d'un montant de 5673.13€ effacées par le Tribunal et la commission d'endettement.

Nous devons effectuer un mandat du montant effacé sur le compte 6542 « créances éteintes ». Cette somme est à la charge de la commune et devons prendre une délibération pour acter cette dépense.

**Votants : 12**  
**Pour : 12**

**Exprimés : 12**  
**Contre : 0**

**Abstention : 0**

#### **8) Subventions DETR : (Dotation Equipement Territoires Ruraux)**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que suite à la demande au Département de la subvention ADVB de 50% pour les travaux de réhabilitation des bâtiments, nous avons aussi effectué une demande de subvention de 30% du montant d'une partie des travaux dans le cadre des travaux éligibles à la DETR.

Monsieur le Maire leur indique qu'il a obtenu les 30% de la sous-préfecture pour un montant de 16 297.80€ pour des travaux à hauteur de 54 326.00€.

Récapitulatif du dossier :

Montant des travaux HT : 68 631.00€

Subvention Département : 34 315.00€ (ADVB)  
Subvention Sous-préfecture : 16 297.80€ (DETR)

Total subvention : 50 812.80€  
Reste à charge de la commune : 18 018.20€

## 9) Infos et questions diverses :

### Ecluses route de Cartignies :

Monsieur le Maire souhaite reporter les travaux de ralentissement prévus sur cette route pour 2 raisons :

- 1) Le revêtement de la chaussée sera entièrement rénové l'an prochain.
- 2) Le projet d'implantation de feux et voie unique pour la création d'un trottoir aux ponts sera un gros point de ralentissement.  
Le ralentissement sera revu dans sa conception globale.

### Eaux d'exhaure des carrières :

Monsieur le Maire fait lecture du courrier du sous-directeur de Noréade Wasquehal Monsieur Wanegue. Ce courrier nous indique que le projet de récupération d'une partie des eaux pompées et rejetées aux ruisseaux est enfin en cours d'élaboration.

L'objectif étant de potabiliser l'eau récupérée afin de lutter contre le manque d'eau de nos forages et éviter ainsi un grand gaspillage en cette période de sécheresse qui dure depuis quelques années.

### Estivales sport :

La 3CA souhaite organiser pour les vacances scolaires si la pandémie s'atténue, des semaines sportives dans les communes de l'Avesnois.

Cela consiste à organiser et encadrer des jeux sur la commune du mardi au vendredi matin la semaine du 14 juillet 2021.

Ces jeux sont réservés à tous les jeunes du territoire avec une inscription préalable.

Un document sera établi par la 3CA et sera communiqué aux dompierois

### Rambardes rue du Calvaire :

Le remplacement total des ouvrages existants en bordure du CD124 est prévu cette année et sera à la charge du département.

Il répond à une demande multiple fois exprimée par Monsieur le Maire auprès des services voiries. Nous les remercions d'accéder à cette demande et un courrier leur sera adressé dans ce sens.

La séance fut levée à 21h.

Vu par Nous, Jean-Pierre Libert, Maire de la Commune de Dompierre sur Helpe, pour être affiché le 25 mai 2021 à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 05 août 1884.

Dompierre sur Helpe, le 25 mai 2021.

## Bientôt les ENCOMBRANTS...

La Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois met en place la prochaine collecte d'encombrants qui aura lieu le

**Vendredi 3 décembre à Dompierre sur Helpe**

Pour le bon déroulement de cette collecte, nous vous demandons de déposer impérativement vos objets encombrants **au bord de la chaussée au plus tard la veille au soir du jour de collecte.**



### Seront collectés

- ↳ Les fenêtres et portes (les vitres cassées ne seront pas collectés)
- ↳ Les ferrailles diverses
- ↳ Le vieux mobilier (tables, chaises, armoires,...) et divers objets usagés (vélos, poussettes, jouets,...)
- ↳ Les matelas et sommiers



Seuls les objets susceptibles d'être pris facilement en charge par 2 manutentionnaires seront collectés.

Trier...

*C'est ma nature*



### Ne seront pas collectés

- ↳ Les vitres et miroirs pour des raisons de sécurité sur la voie publique \*
- ↳ Les déchets électriques et électroniques (électroménagers...)\*
- ↳ Les gravats\*
- ↳ L'amiante et le fibrociment
- ↳ Les déchets verts\*
- ↳ Les pneus\*\*
- ↳ Les pots ayant contenus des produits polluants (peintures, solvants,...)\*
- ↳ Les déchets liquides, huileux ou pâteux\*
- ↳ Les déchets infectieux, corrosifs ou explosifs



\* Les déchets peuvent être déposés en déchetteries d'Avesnelles et de Solre le Château

\*\* Les pneus de véhicules légers, uniquement, en déchetterie d'Avesnelles

# La page des enfants

Trouve les 8 mots écrits cachés parmi les mots mêlés dans la grille.

D V A U T O M N E Y G H  
 W D R A L L I U O R B F  
 F E U I L L E S O L Q M  
 K S E P T E M B R E R M  
 C S E G N A D N E V F E  
 O G A L E R B M E C E D  
 B R U M E F B P C B J U  
 Z Q Y N O V E M B R E T  
 R P R B C Y K P K T V U  
 B N F C M K D D C H G S

AUTOMNE  
 BROUILLARD  
 BRUME  
 DECEMBRE  
 FEUILLES  
 NOVEMBRE  
 SEPTEMBRE  
 VENDANGES



	Tonus, vitalité		G		V
H					
	N				
		O			
					O
		S			

A tes crayons !



Association des parents d'élèves  
Ecole les Boutons d'Or

Afin de terminer cette année scolaire 2020-2021 en beauté, et ce malgré les restrictions sanitaires, l'APE a organisé un rallye sportif dans le village de Dompierre pour les enfants de l'école où ils ont dû coopérer afin de retrouver toutes les balises cachées dans le château d'Hugemont, mais aussi redoubler d'agilité sur un parcours du serveur, des jeux en bois et des jeux de lancer.

Cette bonne journée s'est terminée avec un cadeau de fin d'année pour chaque enfant offert par l'APE : un kit de peinture sur galet pour que les enfants puissent participer au projet "Trouve mon galet en avesnois" où le but est de cacher un galet peint à la main dans un endroit de l'avesnois et de faire voyager ce galet. Et également un ticket offert pour un moment de détente lors de la journée structures gonflables à la salle de sport.

A présent place à la nouvelle année 2021-2022. L'APE a organisé son assemblée générale et établi son planning d'action pour cette nouvelle année avec notamment notre premier évènement qui est une "Bourse aux jouets". Elle se déroulera dans la salle des fêtes du village le dimanche 7 novembre 2021. Renseignements et tarifs au 0777043530.

N'hésitez pas à nous rejoindre sur les réseaux sociaux dans le groupe APE les boutons d'or sur Facebook afin de suivre tous nos événements.

L'équipe de l'APE

Dimanche 7 novembre 2021

9h-17h

Entrée Libre

Ouverture des portes à 8h pour les exposants



L'Association des Parents d'Elèves « Les Boutons d'Or »  
organise une

# BOURSE AUX JOUETS

VETEMENTS 0-16 ANS, ARTICLES DE PUERICULTURE

Salle des Fêtes  
de  
Dompierre Sur Helpe



**PASS SANITAIRE  
OBLIGATOIRE**



Restauration,  
crêpes, buvette...

Réservation auprès de Laurine Soumier : 07.77.04.35.40

Tarif : 5€ la table à régler à la réservation



## Le Volley Ball de Dompierre

Après plusieurs mois d'arrêt à cause du Covid, les joueurs et joueuses ont pu enfin retrouver le chemin de la salle des sports dès début Septembre, tout en respectant le protocole sanitaire en vigueur. Rappelons que le Pass sanitaire complet (à partir de 12ans) est exigé pour l'accès à la salle.

Les équipes masculines (A et B) ainsi que l'équipe féminine reprendront leur championnat dès le 26 Septembre.

Les horaires des entraînements sont les suivants :

\* Pour les jeunes, le mardi de 17 h à 18 h 30 pour les enfants nés de 2011 à 2014.

de 18 h 30 à 20 h pour ceux nés entre 2006 et 2010.

\* L'équipe féminine s'entraîne désormais tous les mercredis de 18 h 30 à 20h.

\* Les deux équipes masculines, le jeudi de 19 h à 21 h.

Pour tout complément d'informations, n'hésitez pas à contacter :  
Ludivine au 06.85.05.98.50    Stéphane au 07.72.27.58.29

### Quelques dates de matchs à domicile à retenir pour nos éventuels supporters

- 26 septembre (10 h 30) : Equipe Féminine contre Templeuve
- 3 octobre (10 h 30) : Equipe Masculine B contre Thiant
- 17 octobre (10 h 30) : Equipe Masculine A contre Emerchicourt
- 11 novembre (10 h 30) : Equipe Masculine B contre Fresnes sur Escaut
- 5 décembre (à partir de 9 h) : Equipe Masculine B contre Louvroil puis Equipe Masculine A contre Tourcoing
- 19 décembre (10 h 30) : Equipe Masculine A contre Orchies



La rentrée de l'école de musique s'est bien effectuée avec 11 élèves inscrits dont 2 nouveaux. Les inscriptions sont toujours possibles. Je suis disponible tous les mercredis entre 11 h 00 et 12 h 30 pour vous accueillir. Vous pouvez aussi me joindre par téléphone au 06 75 11 43 75 si vous ne pouvez pas vous déplacer.

Le samedi 25 septembre 2021 entre 14 h et 16 h, l'école de musique se réunira avec les musiciens de l'harmonie pour un après-midi récréatif. Les enfants seront répartis en équipe et pourront passer d'un atelier à l'autre afin de collectionner des points. Ils finiront par un goûter durant lequel seront distribuées les récompenses. Amusement en perspective !

En ce moment, les musiciens peuvent enfin répéter tous les mardis soir. Cette année, ils pourront probablement fêter leur sainte patronne, Cécile, le samedi 13 novembre lors de la messe de 18 h. Vous êtes bien sûr invités à venir nous écouter.

Suivant les conditions sanitaires, nous envisageons une soirée concert d'ici la fin de l'année pour remplacer ceux qui ont été annulés. Nous vous en dirons plus dans le prochain numéro.

Nous serons contents de retrouver à l'occasion notre public pour toutes les prochaines manifestations qui espérons seront plus nombreuses dans les conditions actuelles.

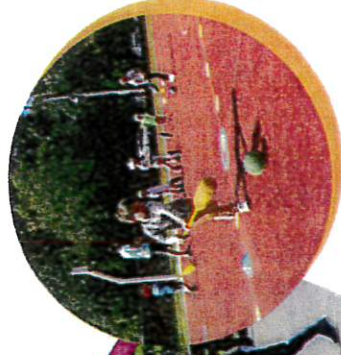
Mme Détrait directrice de l'école de musique



# Centre d'initiation sportive intercommunal

4 / 12 ans

Toi aussi, rejoins-nous pour te sentir plus sport !



Handball, motricité, rollers, tir à l'arc et bien plus encore !

du 15 septembre 2021 au 22 juin 2022

Tous les mercredis et samedis matins  
hors vacances scolaires



Inscriptions : 03 27 56 37 53  
mguilhaire@coeur-avesnois.fr  
Communauté de communes du Cœur de l'Avesnois  
@CoeurAvesnois

# C'est quoi le centre d'initiation sportive intercommunal ?

Le centre d'initiation sportive intercommunal met le sport à la portée de tous les enfants près de chez vous !

Pratiquer une activité sportive régulière favorise le développement physique et psychomoteur des enfants.

Le centre permet à l'enfant de découvrir de nombreuses disciplines en évitant une spécialisation précoce



# Quels sont les sports proposés aux enfants ?



Les éducateurs sportifs proposent des activités diverses et variées : basketball, handball, escrime, cirque, rollers, hockey, athlétisme, mini-tennis, course d'orientation, tir à l'arc et la découverte d'autres sports moins connus : pétéca, tchoukball, bumball.

En cas de mauvais temps, l'éducateur sportif se dirigera vers la salle des fêtes de la commune. Si les salles ne sont pas libres, la séance sera annulée. L'organisation est soumise à l'évolution du contexte sanitaire et peut être amenée à évoluer.

## Tarifs 2021-2022

20€ par an réservé aux enfants habitant sur le territoire de la 300\*  
25 € par an pour les enfants extérieurs à la 300

\* Avesnois, Avesnes-sur-Hepe, Bus-Lieu, Beauraupaire-sur-Sambre, Beaumont, Berelles, Bougnys, Boulogne-sur-Hepe, Cartigny, Chausoy, Clairfontains, Damaissies, Dimechoux, Dimont, Dompierre-sur-Hepe, Doulers, Ecaols, Etroevy, Felennes, Flament-Waaderches, Floursies, Floyon, Grand Fayt, Haut Lieu Hestrud, Lacroixelles, Lozi-Fontaine, Liessies, Marbais, Feil-Fayt, Prisches, Ramsous, Ramsous, Sans-ab-Nord, Saint-Oubin, Saint-Hilaire-sur-Hepe, Sars-Poteries, Semennes, Semousies, Soire-e-Château, Sohammes, Taisnières-en-Thierache, Wattignies-la-Victoire

## Conditions d'inscription

Les inscriptions et le règlement se font directement via le logiciel [www.monespacefamilie.fr](http://www.monespacefamilie.fr)

## Documents à fournir via [www.monespacefamilie.fr](http://www.monespacefamilie.fr)

- ✓ le règlement de l'inscription,
- ✓ la fiche d'inscription dûment remplie,
- ✓ l'attestation d'assurance de responsabilité civile
- ✓ la fiche sanitaire de liaison

## Contact et renseignements :

Communauté de Communes du Coeur de l'Avesnois | Service Sports et Loisirs  
Marie GUIHAIRE

Tel 03 27 56 37 53 | [mguihaire@coeur-avesnois.fr](mailto:mguihaire@coeur-avesnois.fr)

[www.coeur-avesnois.fr](http://www.coeur-avesnois.fr) | Communauté de communes du Coeur de l'Avesnois

Étir et norme par le service commun de la 300

## Planning des animations 2021 - 2022

### Centre d'Initiation Sportive Intercommunal (4/12 ans)

Communes	Jours	4-6 ans	+ de 7 ans
Dimechoux / Wattignies-la-Victoire			
Dompierre sur Hepe			
Etroevy	Mercredi	10h - 11h	11h - 12h
GrandFayt			
Avesnelles			
Felennes			
Prisches			
Saint-Oubin			
Avesnes-sur-Hepe			
Cartigny			
Clairfontains	Samedi	10h - 11h	11h-12h
Sars-Poteries			

Un minimum de 6 enfants inscrits et présents, par groupes est nécessaire pour maintenir les séances à l'année. Dans le cas contraire, l'éducateur regroupe les tranches d'âge ou dirige les enfants vers un autre site.

\*Pour les sessions avec inscriptions préalables : elles se font par téléphone ou par mail à la Maison du Parc.

Tél : 03.27.77.51.60

Mail : stephane.marache@parc-naturel-avesnois.com

Prévoir des bottes pour les sorties terrain.

PNRA : Parc naturel régional de l'Avesnois

CRRG : Centre Régional de Ressources Génétiques. Il s'investit au sein des Parcs naturels régionaux du Nord Pas de Calais pour la sauvegarde des anciennes variétés fruitières. Il propose notamment de nombreux stages recensés dans son programme «Autour du verger». Plus d'info sur [www.enrx.fr](http://www.enrx.fr)



Commandez vos arbres et arbustes d'essences locales grâce à l'opération «Plantons le décor» avant le samedi 30 octobre 2021 (inscription le 27 nov 2021) ou avant le samedi 5 février 2022 (inscription le 3 mars 2022). Bons de commandes disponibles en mairies, offices de tourisme, à l'hôtel d'Agglomération à Maubeuge et à la Maison du Parc naturel régional de l'Avesnois à Maroilles.

Également téléchargeable sur : [www.parc-naturel-avesnois.fr](http://www.parc-naturel-avesnois.fr)

Reins 03 27 77 51 60



PLUS D'INFOS SUR :  
[www.parc-naturel-avesnois.fr](http://www.parc-naturel-avesnois.fr)

Avec le soutien financier de :



**Maison du Parc**  
Grange Dimière  
4, cour de l'abbaye - BP11203  
59550 MAROILLES  
Tél : 33+(0)3 27 77 51 60  
Fax : 33+(0)3 27 77 51 69  
contact@parc-naturel-avesnois.fr  
N50° 8' 0,9234" E3° 45' 32,472"  
[www.parc-naturel-avesnois.fr](http://www.parc-naturel-avesnois.fr)

Parc naturel régional de l'Avesnois

espaces naturels régionaux

Le Parc naturel régional de l'Avesnois bénéficie du soutien financier de : Conseil régional des Hauts de France, du Conseil départemental du Nord et de l'État Français.

Conception graphique : Parc naturel régional de l'Avesnois



# Les journées de l'arbre en Avesnois

Ces événements seront mis en œuvre uniquement si les conditions sanitaires liées à la Covid-19 sont favorables et dans le respect des consignes sanitaires en vigueur au moment de l'évènement.

## Septembre 2021

### DIMANCHE 19 SEPTEMBRE

Le Quesnoy – De 9 h à 19 h

**Fête du Lait - Fête du Parc naturel régional de l'Avesnois** (centre ville). Lancement de l'opération « Plantons le décor » dans l'Avesnois. Préparez vos commandes d'arbres et arbustes avec l'aide d'un technicien du Parc, venez découvrir les anciennes variétés fruitières sur le stand du Parc et celui des « Croqueurs de pommes ».

## Octobre 2021

### SAMEDI 2 OCTOBRE

Saint Hilaire sur Helpe - 9 h à 17h

**Pressée avesnoise** (Cour de l'école).

Venez presser votre propre jus de pommes et de poires avec les fruits de votre jardin.

Animateurs : Les croqueurs de pommes et le PNRA.

\*Inscription avant le 24 septembre

### SAMEDI 9 OCTOBRE

Fontaine au Bois - 9 h à 17h

**Pressée avesnoise** (Terrain de « La plaine » - Rue du Cateau).

Venez presser votre propre jus de pommes et de poires avec les fruits de votre jardin.

Animateurs : Les croqueurs de pommes et le PNRA.

\*Inscription avant le 1<sup>er</sup> octobre

### DIMANCHE 17 OCTOBRE

Sains du Nord - 10 h à 19 h

**Fête du cidre et des métiers ruraux** (Maison du bocage).

Un technicien du Parc sera présent pour vous aider dans le choix de vos variétés locales et préparer vos commandes de végétaux via l'opération « Plantons le décor ».

### SAMEDI 23 OCTOBRE

Gommegnies – 9 h à 17h

**Pressée avesnoise.** (Cour de l'école René Jouglet).

Venez presser votre propre jus de pommes et de poires avec les fruits de votre jardin. Animateurs : Les Croqueurs de pommes et le PNRA.

\*Inscription avant le 15 octobre.

## Novembre 2021

### DIMANCHE 7 NOVEMBRE

Le Favril - 9 h à 17 h (Dans le village)

#### Fête de l'arbre.

Vente d'arbres et arbustes par les pépiniéristes locaux. Un technicien du Parc sera présent au Naturobus pour vous aider dans le choix de vos essences et pour préparer votre commande de végétaux dans le cadre de l'opération «Plantons le décor».

### SAMEDI 27 NOVEMBRE

Landreçies De 9h à 12h - Caserne Clarke

Maubeuge De 9h à 12h - Ferme du zoo

**Livraison des arbres, arbustes et graines potagères** commandés dans le cadre de l'opération « Plantons le décor ». Attention : changement de lieu cette année. Plus de livraison sur Marolles - Date limite des commandes fixée au 30 octobre. Animateur : PNRA

### DIMANCHE 28 NOVEMBRE

Hon-Hergies - De 10 h à 17 h

#### Fête de l'arbre et des plantes (salle des fêtes).

Vente de plantes, animations diverses autour de l'arbre. Un technicien du Parc sera présent pour vous aider dans le choix de vos essences et pour préparer votre commande de végétaux. Programme détaillé disponible auprès de la Mairie début novembre.

## Décembre 2021

### JUSQUE FIN DÉCEMBRE

#### Commander vos greffons, portes-greffes et matériel de taille et de greffage

Une commande de greffons, porte-greffe et matériel à greffer est organisée par le Centre régional de ressources génétiques et le Parc de l'Avesnois. Retrouver le programme « Autour du verger » en décembre sur le site internet du Parc de l'Avesnois. Commande avant la fin décembre pour une réception en mars (date et lieu à confirmer).

Animateur : CRRG/PNRA

## Février 2022

### SAMEDI 19 FÉVRIER

Avesnelles - 14 h 30 - Foyer de vie Jean Lombard

#### Initiation à la taille fruitière de restauration de poiriers et pommiers en gobelet

(se garer au parking de l'établissement - Chemin de la Planquette).

Animateur : PNRA

\*Inscription avant le 16 février

### SAMEDI 26 FÉVRIER

Locquignol - 14 h 30 - Pâturerie d'Halsne

#### Initiation à la taille de formation d'arbres fruitiers (demi-tige et haute-tige)

(Route du Quesnoy - se garer au parking du site)

Animateur : PNRA \*Inscription avant le 23 février

## Mars 2022

### SAMEDI 5 MARS

Landreçies - De 9h à 12h - Caserne Clarke

(4 Avenue de la légion d'Honneur)

**Livraison des graines potagères, arbres et arbustes** commandés dans le cadre de l'opération « Plantons le décor ». Date limite des commandes fixée au 5 février - Animateur : PNRA

### SAMEDI 12 MARS

Bousies - 14 h 30

#### Initiation à la taille de formation d'un verger communal.

Conduite d'arbres en gobelet et axe central. (Place de la Mairie de Bousies). Animateur : PNRA - \*inscription avant le 9 mars

### MERCREDI 16 MARS

Sains du Nord - De 9 h à 16 h - Maison Bota-

nique (prévoir son pique-nique) (Maison du Bocage - 35 rue Jean Baptiste Lebas)

#### Stage de greffe sur table

Apprenez les techniques de base de la greffe et repartez avec vos arbres fruitiers. Matin : partie théorique en salle, après-midi : pratique. Tarifs de 35 euros à régler sur place. Chèque à l'ordre du Trésor public (correspondant à l'achat des porte-greffes et fournitures).

Animateur : CRRG - \*inscription avant le 9 mars (15 places disponibles)

### VENDREDI 18 MARS

Grand Fayt - 14 h 30

#### Initiation à la taille d'hiver d'un poirier palissé remarquable.

Les formes palissées demandent une certaine connaissance et une bonne maîtrise de la taille fruitière dite « trigemme ». Cette technique de taille vous sera enseignée ce jour-là. (Chez Madame BOULEAU - 37 rue de Taisnières).

Animateur : PNRA/CRRG - \*Inscription avant le 15 mars

### SAMEDI 19 MARS

Wagnies le Grand - 14 h 30

#### Initiation à la taille de formation de pommiers « haute-tige » conduits en gobelet

(Route nationale - Parking de la Zone d'activité de la vallée

de l'Aunelle)

Animateur : PNRA - \*Inscription avant le 16 mars

### SAMEDI 26 MARS

Maubeuge - 14 h 30

#### Initiation à la taille d'entretien de fruitiers « haute-tige » en gobelet.

(Ferme du zoo - Chemin rural de la croix) - Prévoir des bottes car terrain boueux.

Animateur : PNRA - \*Inscription avant le 23 mars

## AVRIL 2022

### VENDREDI 29 AVRIL

Boulogne sur Helpe - 14h

#### Démonstration de surgreffage de pommier haute-tige

(Chez Madame Contesse Christelle - 26 chemin de Montorgueil).



# LA CH'TITE FRITE

(sur le parking poids lourds)

Ouvert du mardi au dimanche

Le midi de

11 h 30 à 14 h

Et le soir de

18 h 30 à 21 h 30

« Livraison à domicile sur un rayon de  
10 kms, à partir de 20 € de commande »

Tél : 07.81.46.84.48



